

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice clos au 31 décembre 2023 a été marqué par les évènements suivants que nous vous rapportons :

Après une année 2022 fortement impactée par une importante sécheresse combinée aux conséquences de la guerre en Ukraine ayant généré une inflation importante (+6,6%) et un ralentissement de la croissance à +1,1%, l'année 2023 peut être assimilée à une année de transition, avec une reprise de la croissance toujours très dépendante de l'agriculture et du tourisme et freinée par une inflation toujours élevée, bien qu'en diminution en fin d'année 2023. Les effets du tremblement de terre du 8 septembre restent difficiles à estimer avec une baisse notable de l'activité sur les derniers mois de l'année, notamment dans les régions impactées.

De manière globale, l'environnement mondial demeure perturbé, fragilisant les économies nationales.

Le marché du ciment ressort en légère hausse par rapport à l'exercice précédent de +0,2% (Source : APC hors Novacim, Cemos, Centrale Gypse, Dakhla Aménagement).

La consommation du ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70% des volumes selon le HCP). Cette consommation est restée stable au cours de l'exercice.

La consommation nationale du ciment pour l'année 2023 s'est établie à 12 511 kt (source : APC).

Les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont, quant à elles, présenté une progression de +1,5 %.

Du fait d'un mix régional favorable et de la participation à des projets d'infrastructures significatifs, les ventes de l'activité Béton ont progressé de 25,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de l'activité Granulats ont, quant à elles, enregistré une hausse de 9,7%.

La société a, par ailleurs, investi 167 MMAD au titre de l'exercice 2023 dont une partie relative à la finalisation du projet Nador.

Les autres investissements ont été affectés à des projets de remplacement, d'amélioration continue et de mise en conformité légale, ainsi qu'à des projets de réduction de l'empreinte carbone, en phase avec la politique de développement durable de la Société.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré un ralentissement de l'inflation en 2023 dans le pays (+6,1% ; Source HCP vs +8,1% en 2022) les facteurs de coûts ont nécessité une attention constante au cours de l'exercice : les coûts de transports, de sous-traitance et de matières premières ont augmenté, à la suite, notamment, de l'augmentation conséquente des prix des carburants dans le pays. Les frais de fonctionnement ont également subi les effets de l'augmentation du salaire minimal.

Les coûts de production ont, cependant, bénéficié de la baisse de 29% du prix des combustibles fossiles, essentiels à la marche des fours.

Compte tenu des prévisions de Bank Al Maghrib annonçant une croissance du PIB pour l'année 2024 (+3,6%) ainsi que l'évolution des principaux indicateurs-clés liés à l'activité du ciment et de la construction, la consommation nationale de ciment devrait connaître un rebond important en raison :

- Des projets d'infrastructures importants notamment en prévision de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde de Football ;
- De l'impact positif espéré par les subventions accrues sur les logements sociaux ;
- De la phase de reconstruction post-séisme du 8 septembre ;
- D'une inflation qui semble s'atténuer sur les derniers mois, propice à un regain de la confiance des ménages à investir.

Les facteurs de coûts sont, quant à eux, attendus stables sur l'exercice.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en **Annexe 1** le tableau des filiales et participations.

IV. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

- **Indusaha** : filiale détenue à 91% par Ciments du Maroc.

(K MAD)	YTD 2023	YTD 2022	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	706 747	611 622	+95 126	+16%
Résultat net	153 239	146 680	+6 559	+4%

L'exercice clos au 31 décembre 2023 a été marqué par les évènements suivants que nous vous rapportons :

- Une conjoncture économique toujours fragile au niveau national, mais dynamique sur le marché d'Indusaha ;
- Une inflation importante dans le pays ayant généré un accroissement significatif des facteurs de coûts, notamment ceux des combustibles et du

gasoil.

- **Betosaha** : filiale détenue à 51% par Ciments du Maroc.

Cette société a été constituée en décembre 2019 avec pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

- **Atlantic Ciment** : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

- **Africim** : Filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

En date du 18 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de AFRICIM et sa mise en liquidation avec effet au 18 octobre 2023. Les principales résolutions retenues sont les suivantes : décision de dissolution, nomination du liquidateur et fixation du siège de liquidation. La filiale Africim est en arrêt d'activité et en cours de liquidation.

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détails les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux :

1.1 **Chiffre d'affaires** :

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2023 s'établit à 3 764 MMAD, ce qui représente une hausse de 127 MMAD par rapport à l'année antérieure. Cet accroissement est principalement expliqué par la progression des volumes vendus dans tous les métiers, accentuée par l'effet sur année pleine des hausses de prix pratiquées en 2022 pour compenser les effets négatifs de l'inflation.

1.2 **Valeur Ajoutée** :

En corrélation avec la hausse des ventes, la valeur ajoutée présente une progression de +3,8% par rapport à l'année antérieure.

1.3 **Résultat d'exploitation** :

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 4% par rapport à l'année précédente.

1.4 **Résultat financier** :

Le résultat financier enregistre une baisse de 66 MMAD expliquée essentiellement par les facteurs suivants :

- La baisse des dividendes distribués par Indusaha entre les deux exercices de 55

- MMAD ;
- La hausse des pertes de change entre les deux périodes.

1.5 Résultat net :

En conséquence, le résultat net de l'activité ressort à 982 MMAD.

2. Comptes consolidés :

Consolidé Maroc (M MAD)	YTD 2023	YTD 2022	Variation en valeur	Variation en %
Chiffres d'affaires	4 333	4 068	+265	+6,52%
Résultat net de l'ensemble consolidé	994	917	+78	+8,39%
Résultat net (part du Groupe)	970	905	+65	+7,19%

2.1 Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé de CIMAR à fin décembre 2023 s'établit à 4 333 M MAD, ce qui représente une hausse de 6,52% par rapport à l'année antérieure. Cette variation résulte d'une progression des volumes de ventes dans tous les métiers par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Valeur Ajoutée :

La valeur ajoutée ressort en progrès de 5% par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 4,2% par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier :

Le résultat financier enregistre une hausse de 3 MMAD entre les deux périodes.

2.5 Résultat net :

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 994 MMAD en hausse de 8,39% et le résultat net part du groupe s'établit à 970 MMAD, soit en progrès de 7,19% par rapport à l'exercice précédent.

VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

Bénéfice net comptable :	981.648.303,57 MAD
Augmenté des réserves facultatives :	385.952.755,96 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1.367.601.059,53 MAD
Dividendes aux actionnaires (soit 60 dirhams par action)	866.160.240,00 MAD
Au compte réserves facultatives :	501.440.819,53 MAD

VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2023

En application des dispositions de la loi n° 69-21 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2023 :

K MAD	Dettes Fournisseurs à la clôture					
	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues <30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours <x<60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours <x<90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues >90 jours
2022	-615 869,57	-476 289,07	-27 110,09	-12 869,92	-8 453,12	-91 147,36
2023	-562 792,12	-457 833,31	-20 853,19	-429,78	-7 211,98	-76 463,86

IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

X. RATIFICATION DE LA NOMINATION DE M. SEVRIN WEIG EN TANT QU'ADMINISTRATEUR – NOMINATION DE MME SONIA MEZZOUR EN TANT QUE NOUVEL ADMINISTRATEUR INDEPENDANT - SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous proposons de ratifier la nomination de M. Severin Weig en tant que nouvel administrateur en remplacement de M. Matteo Rozzanigo, décidée par le Conseil d'administration réuni en date du 04 janvier 2024. Le mandat de M. Severin Weig expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous informons que le mandat d'administrateur de M. Ahmed Nakkouch arrive à expiration et vous proposons de nommer en remplacement Mme Sonia Mezzour en tant que nouvel administrateur indépendant et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Nous vous prions de noter que M. Yassine Haddaoui a démissionné de ses fonctions d'administrateur en date du 4 mars 2024 et vous proposons de ne pas pourvoir à son remplacement.

Enfin, nous vous informons, par ailleurs, que les mandats d'administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

- M. Mohamed Chaïbi
- Mme Amina Figuigui
- HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A

XI. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes, PwC et Mazars n'expireront qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. Il n'y a donc pas lieu de statuer sur leur renouvellement.

XII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en **Annexe 2** la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

XIII. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme maximum de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 12 mars 2024.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 : Détail des titres de participation détenues par la Société (En MAD)

Tableau des Titres de Participation

CIMENTS DU MAROC SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indusaha	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTIO	121.680.000,00	91,00	396.379.191,82	396.379.191,82	31/12/2023	824.190.977,65	153.239.012,72	155.019.200,00
Banque Populaire	0	Banque	1,00	0,00	145.000,00	145.000,00	31/12/2023	0,00	0,00	9.350,00
Suez Cement Company (1)	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTIO	909.282.535,00	11,70	1.600.834.979,09	94.131.937,75	31/12/2023	1.613.861.066,45	-451.811.734,48	0,00
AFRICIM	0	Gestion des valeurs mobilières	20.000.000,00	100,00	19.999.600,00	15.674.450,19	31/12/2023	16.097.128,34	197.571,08	0,00
BETOSAHA	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTIO	10.000.000,00	51,00	5.099.900,00	5.099.900,00	31/12/2023	26.046.232,21	16.139.144,05	0,00
ATLANTIC CIMENT	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTIO	22.000.000,00	100,00	301.572.540,58	301.572.540,58	31/12/2023	20.983.553,10	11.026,66	0,00
Total			1.082.962.536,00	--	2.324.031.211,49	813.003.020,34	--	2.501.178.957,75	-282.224.979,97	155.028.550,00

(1) Le capital de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

Annexe 2 : Liste des mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance

Identité de l'administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	<ul style="list-style-type: none">• PROCIMAR : Président du Conseil d'administration• INDUSAHA : Président du Conseil d'administration• SUEZ CEMENT COMPANY SAE : Représentant permanent de l'administrateur personne morale Ciments du Maroc• LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA REINSERTION DES DETENUS : membre du Conseil d'administration• L'OBSERVATOIRE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH : Président• APD : Administrateur
M. Matteo ROZZANIGO	<ul style="list-style-type: none">• INDUSAHA : Directeur Général non Administrateur• PROCIMAR : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil de Procimar• BETOSAHA : Administrateur• ASMENT DE TEMARA : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Témara• ATLANTIC CIMENT : Président Directeur Général
M. Hakan GÜRDAL	<ul style="list-style-type: none">• HEIDELBERG MATERIALS AG : Administrateur• AKÇANSA ÇIMENTO SANAYI VE TICARET A.S., TURKEY : Vice-Président• ASMENT DE TEMARA : représentant permanent de PROCIMAR (administrateur personne morale)• CEMZA (PTY) LTD (Afrique du Sud) : Administrateur• CONTINENTAL BLUE INVESTMENT SA2 (Suisse) : Administrateur• AUSTRAL CIMENTOS SOFALA SA (Mozambique) : Administrateur• CIMBURKINA S.A. (Burkina Faso): Administrateur• CIMENTS DU TOGO SA (Togo) : Administrateur• CIMBENIN SA (Bénin) : Président du Conseil• CALCIM SA (Bénin) : Président du Conseil• GHACEM LTD. (Ghana) : Président du Conseil

-
- GRANUBURKINA SA (Burkina Faso) : Président du Conseil
 - HANSON ISRAEL LIMITED (Israël) : Administrateur
 - HELWAN CEMENT COMPANY (Egypte) : Président du Conseil
 - LA CIMENTERIE DE LUKALA S.A.R.L., (République Démocratique du Congo) : Administrateur
 - GRANUTOGO SA (Togo) : Président du Conseil
 - SCANCEM HOLDING AS (Norvège) : Président du Conseil
 - SCANCEM INTERNATIONAL DA (Norvège) : Président du Conseil
 - SCANTOGO MINES SA (Togo) : Président du Conseil
 - SUEZ CEMENT COMPANY S.A.E (Egypte) : Administrateur
 - TOURAH PORTLAND CEMENT COMPANY (Egypte) : Administrateur
 - TPCPLC TANZANIA PORTLAND CEMENT PUBLIC LIMITED COMPANY (Tanzanie) : Président du Conseil
 - TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Président du Conseil
 - VASSILIKO CEMENT WORKS SA (Chypre) : Administrateur
 - HC TRADING GMBH (Allemagne) : membre du Advisory Board

**HEIDELBERG MATERIALS
ITALIA CEMENTI S.P.A**
(Mme Natalya SEYALOVA)

- ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Administrateur personne morale

COFIPAR
(M. Gennaro PUPPO)

- GACEM : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Administrateur personne morale
- TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Administrateur (personne physique)

MENAF
(M. Francesco BRAMBILLA)

- Gacem : Administrateur personne morale
 - Suez Cement : Administrateur personne morale
 - Cemenco (Liberia) : Administrateur (personne physique)
 - Ghacem (Ghana) : Administrateur (personne physique)
 - Continental Blue Investments Ghana (Ghana) : Administrateur (personne physique)
 - Scantogo Mines SA (Togo) : Administrateur (personne physique)
 - Ciments du Togo (Togo) : Administrateur (personne physique)
 - Fortia (Togo) : Administrateur (personne physique)
-

-
- Tanzania Portland cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)
 - Tanga cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)
 - ACH Investments (Ile Maurice) : Administrateur (personne physique)
-

FIPAR HOLDING
(M. Khalid ZIANE)

- CDG Invest Infrastructures : Administrateur personne physique
 - MEDI TELECOM : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
 - MEDI TV : Représentant permanent de CDG Invest
 - AFMA : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
 - SCE CHEMICALS : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
 - TANGER MED PORT AUTHORITY : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
 - FONDATION AHLY : Administrateur personne physique
 - AFRIQUIA SMDC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
 - EVIOSYS PACKAGING MAROC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
-

CIMR
(M. Mohamed ABOUMEJD)

- AFMA : Administrateur personne morale
 - AL MADA HOLDING : Administrateur personne morale
 - A6 IMMOBILIER : Administrateur personne morale
 - BANQUE CENTRALE POPULAIRE : Administrateur personne morale
 - AL MADA VENTURE CAP : Administrateur personne morale
 - OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE : Administrateur personne morale
 - BRASSERIES DU MAROC : Administrateur personne morale
 - CFG BANK : Administrateur personne morale
 - EQDOM : Administrateur personne morale
 - LAFARGE HOLCIM MAROC : Administrateur personne morale
 - RISMA : Administrateur personne morale
 - SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA : Administrateur personne morale
 - SOMED : Administrateur personne morale
 - SONASID : Administrateur personne morale
 - LESIEUR CRISTAL : Administrateur personne morale
-

	<ul style="list-style-type: none"> • JORF FERTILIZERS COMPANY V : Administrateur personne morale • IMC : Administrateur personne morale • TANGER MED ZONE : Administrateur personne morale • RAMICAL : Administrateur personne morale • AKWA AFRICA : Administrateur personne morale • IMMORANTE : Administrateur personne morale • AM INVEST MOROCCO : Administrateur personne morale
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	<ul style="list-style-type: none"> • MAROC TELECOM : Administrateur personne morale • REBAB COMPANY : Administrateur personne morale
Mme Amina FIGUIGUI	<ul style="list-style-type: none"> • MAROCLEAR : Administrateur indépendant - président du comité d'audit • EQDOM : Administrateur indépendant – président du comité d'audit et des risques • SNEP : Administrateur indépendant • TERRAMIS : Administrateur indépendant • INPPLC : Membre désigné par les autorités compétentes • ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique
M. Ahmed NAKKOUCH	<ul style="list-style-type: none"> • GREEN OF AFRICA : PDG • ASSOCIATION R&D : Président • APD : Administrateur
M. Yassine HADDAOUI	<ul style="list-style-type: none"> • FIPAR HOLDING : Président et représentant permanent de CDG Invest • NAMA HOLDING : Président • CDG INVEST GROWTH : Président • CDG INVEST INFRASTRUCTURES : Président • DXC TECHNOLOGY : Administrateur • JAIDA : Président • PREV INVEST : Représentant permanent du RCAR • CFG BANK : Représentant permanent de PREV INVEST • MARSAMAROC : Représentant permanent du RCAR

PROCIMAR

(M. Abdallah HARMA)

- INDUSAHA : Administrateur personne morale
- ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale